

MARDI 2 FÉVRIER 2016

TROYES

# Du parking de l'hôpital au tribunal

Corinne\* est devenue amie avec Frédéric, qui faisait la manche sur le parking de l'hôpital. Elle lui a fait près de 70 000 € de cadeaux... avant de porter plainte.

**D**evant le tribunal correctionnel, c'est l'histoire d'une rencontre. Corinne\*, une cinquantaine d'années, travaille à l'hôpital de Troyes. Frédéric Lepainteur, onze ans de moins, fait la manche sur le parking. La première fois, il lui demande une pièce, comme il l'aurait fait à n'importe qui. Corinne est généreuse et la lui donne volontiers. Le surlendemain, leur chemin se croise à nouveau. Et ils finissent par bavarder.

Frédéric partage sa vie, raconte qu'il est travailleur handicapé, que sa compagne est décédée, qu'il ne voit plus son fils... Corinne est émue et lui tend la main. La relation devient amicale, voire plus selon Frédéric. « Et c'est là que commence toute la litanie de cadeaux que madame va vous offrir », raconte Amélie Lefebvre, la présidente du tribunal.

Elle paie les factures, le voyage dans le Sud pour que Frédéric assiste à la fête de l'école de son fils, mais aussi une voiture toute neuve - une belle allemande - une nouvelle télé, etc. Frédéric lui dit qu'il a la possibilité de trouver un emploi, mais que ses futurs patrons lui réclament le dernier smartphone, la dernière ta-

blète... « Ils sont exigeants ! » s'étonne la présidente. En quelques mois, les aides à Frédéric représentent un joli pactole : 69 000 €.

## « Pas violent »

Corinne, qui ne s'est pas présentée à l'audience - « rien que d'y penser, elle en pleurerait », explique son avocat, M<sup>e</sup> Parison -, a bien affirmé aux enquêteurs que Frédéric était « très gentil », « pas violent », qu'ils avaient « une relation de confiance ». Mais un jour, elle craque et confie à son mari qu'elle a vidé tous les comptes. Le couple porte plainte contre Frédéric. « Je savais que cette affaire allait exploser et que, vu mon passé, j'allais en prendre plein la gueule, explique le prévenu. Je m'emmerdais à faire la manche pour 5 ou 10 €, et un jour, vous avez une dame qui tombe du ciel. Elle vous donne tout, et même quand je lui dis de ne pas le faire, elle le fait quand même. Elle voulait faire le bien (...) J'étais tellement heureux que je ne me posais pas de questions. »

« Des cadeaux tombés du ciel ? », s'interroge M<sup>e</sup> Parison. Je pense qu'on peut en faire une autre interprétation. Aujourd'hui, madame ne s'en sort pas

« En deux mois et demi, il arrive à se faire payer un véhicule, c'est quand même un escroc de bonne qualité. »

A. Laraize, vice-procureur

et dit que sans ses enfants, elle se serait suicidée. »

Le vice-procureur, Arnaud Laraize, estime que deux questions doivent se poser : est-ce que Corinne était en position de faiblesse, et Frédéric était-il conscient de cet état ? « L'expert dit que cela devait être visible à toute personne avec un minimum d'empathie, reprend le parquet. En deux mois et demi, il arrive à se faire payer un véhicule, c'est quand même un escroc de bonne qualité. » D'autant que Frédéric ira jusqu'à faire un faux à l'assurance, où il écrit que Corinne renonce aux indemnités à son profit après un soi-disant vol du véhicule tout neuf. « C'est fort de café, la voiture, elle est à la fourrière ! »

Arnaud Laraize réclame dix-huit mois de prison dont six avec un sur-

sis et mise à l'épreuve lui interdisant, notamment, d'entrer en contact avec Corinne. « Il faut la protéger, peut-être malgré elle... »

## Une expédition punitive

M<sup>e</sup> Courtois, conseil de Frédéric, conteste la vulnérabilité de la victime, notamment parce que l'expertise date de 2014 alors que les faits ont lieu en 2011 : « Les achats ont-ils été faits de son plein gré ? Oui ! Y a-t-il eu des menaces ? Non ! Pendant des mois, elle s'est sentie exister, elle avait une vie vide, un mari qui brille par son absence. »

L'avocate ajoute que lorsque ce dernier a découvert le pot-aux-roses, son client a été victime « d'une expédition punitive qui lui a valu six jours d'ITT. Et je trouve ça dommage, et très étrange, qu'il n'y ait eu aucune poursuite à l'encontre du mari ». Frédéric a finalement écopé de dix-huit mois de prison dont neuf avec sursis et mise à l'épreuve de deux ans. Il lui a été interdit d'entrer en contact avec Corinne.

Compte rendu d'audience

CHRISTOPHE RUSZKIEWICZ

► \*Le prénom de la victime a été modifié.

A N

## ► Réunion des anciens de la gendarmerie

Anicet Grandveau, président de la Fédération nationale des retraités de la gendarmerie section Aube (FNRG), informe les adhérents que la réunion mensuelle aura lieu vendredi 5 février, à 11 h, à la caserne Oger de Rosières-près-Troyes. À midi, repas pris en commun.

## ► Permanence des crématisés de l'Aube

La permanence de l'association se tiendra samedi 6 février, de 15 h à 17 h au siège de la Ligue de l'enseignement, 15, avenue d'Échenilly à Saint-André-les-Vergers (face à Lidl, ligne de bus 5, arrêt « Antes »).

Vous trouverez les réponses aux questions que vous vous posez sur la crémation : le rituel, la destination des cendres, le coût, la réglementation... Cette rencontre permettra, aussi, de préparer l'assemblée générale annuelle.

M<sup>me</sup> Lane-Collot, quant à elle, évoquera les services de la mutuelle et vous apportera toutes les précisions utiles.

## ► Formation aux premiers secours

La Croix-Rouge de l'Aube organise une formation de premiers secours PSC1, d'une durée de huit heures, samedi 13 février, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, au 18, rue Louis-Morin à Troyes ; d'autres dates sont prévues. Renseignements et inscription auprès de la direction départementale de l'urgence et du secourisme au 03 25 76 16 08.